



CONSEIL D'ÉTAT section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 20 mai 2019 par le Ministre du Budget, des Finances, de l'Énergie, du Climat et des Aéroports de la Région wallonne sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'portant exécution des articles 135*bis* du Code des droits de succession et 211 du Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe', a été rayée du rôle le 19 juin 2019, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.